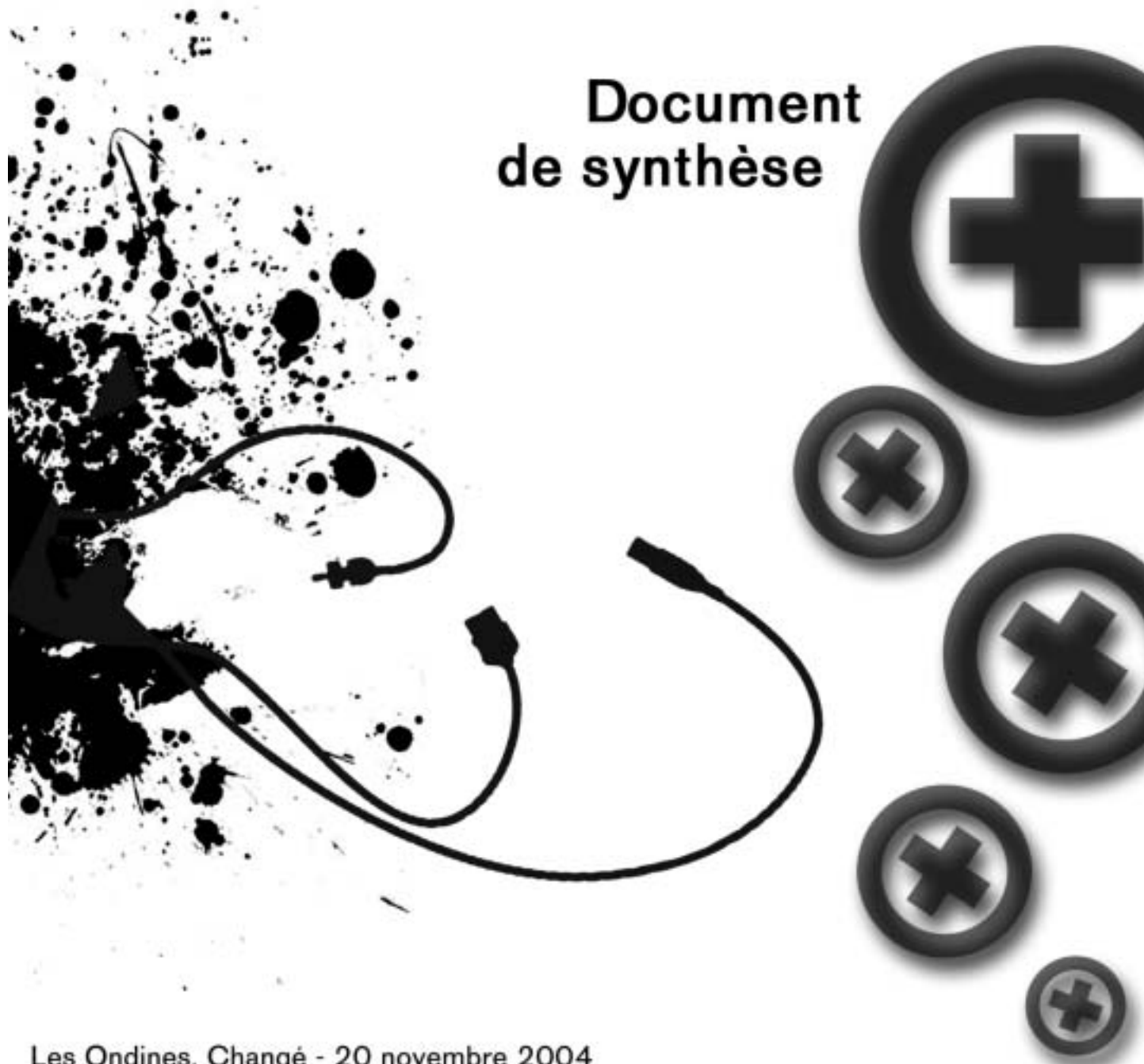


Rencontres Musiques Actuelles de la Mayenne

Document
de synthèse



>Sommaire

Introduction

Atelier 1	Collectivités publiques et diffusion des musiques actuelles	5
Atelier 2	Publics et programmation	9
Atelier 3	Musiciens et espaces de diffusion	13

>Les rencontres en chiffres

Nombre de participants aux rencontres : 202

Nombre d'intervenants : 20

Nombre d'exposants au forum associatif : 15

Nombre de collectivités locales inscrites : 14 (élus, techniciens...)

>Les organisateurs

Initiées par la commission départementale des musiques actuelles, qui en a élaboré les contenus et qui en a piloté la mise en œuvre, les rencontres départementales des musiques actuelles ont été organisées dans le cadre d'un partenariat entre l'association départementale pour le développement de la musique et de la danse en Mayenne (ADDM 53), Trempôle/pôle régional des musiques actuelles et le Centre culturel Les Ondines, avec le soutien du ministère de la culture et de la communication/DRAC des Pays de la Loire, du conseil régional des Pays de la Loire, du conseil général de la Mayenne et de la ville de Changé.



Organisées le 20 novembre 2004 aux Ondines, centre culturel à Changé, les Rencontres départementales « musiques actuelles » ont rassemblé plus de 200 personnes, représentant l'ensemble des champs couverts par cette problématique en Mayenne.

Ce **document de synthèse** présente le compte-rendu des 3 ateliers qui se sont tenus durant cette après-midi de débat et de rencontre. Il nous semblait intéressant de garder une trace des discussions et échanges qui ont nourri cette journée et de les rendre accessibles à tous.

Ces rencontres ont constitué un moment important de dialogue entre les acteurs eux-mêmes ainsi qu'entre les acteurs et les représentants des différents échelons politiques (communes, communautés de communes, département, région), venus en nombre débattre des conditions de **développement des musiques actuelles en Mayenne**.

Cette présence conséquente des acteurs politiques témoigne d'un intérêt réel des décideurs mayennais pour la consolidation et la structuration du secteur. Et si aucun engagement n'a été pris lors de cette journée, la qualité du débat et de l'écoute mutuelle des participants laisse à croire que le terrain, y compris politique, est aujourd'hui suffisamment mûr pour voir enfin se concrétiser un certain nombre de projets.

Malgré tout, une lassitude, voire une certaine résignation face à l'inertie des collectivités et institutions locales, est très sensible et partagée par l'ensemble des acteurs locaux, en particulier par les musiciens. L'absence de lieux pour pratiquer, se produire, assister à des concerts, etc. est de plus en plus vécue comme une aberration dans un département qui peut s'enorgueillir d'une activité musicale très dynamique, en termes de festivals comme de pratiques des musiques actuelles.

Évoquée par les participants de chacun des 3 ateliers, cette absence de réponse publique à l'essentiel des besoins du secteur peut se décliner en plusieurs axes :

- **absence de lieux de pratique** : Equipements de proximité, lieux de pratiques artistiques amateurs, les locaux de répétition répondent à des besoins importants et clairement formulés. Une seule communauté de communes en Mayenne à ce jour a pris en compte ces besoins et mis en œuvre un projet de local de répétition (communauté de communes du Pays du Craonnais) ;
- **absence de petits lieux de diffusion** : maillon indispensable pour les musiciens en voie de professionnalisation comme pour les groupes amateurs, les café-concerts en Mayenne ont vu leur nombre très fortement diminué ces dernières années (une évolution comparable à celle constatée sur l'ensemble du territoire national) ;
- **absence d'un lieu de diffusion professionnel** spécifiquement dédié aux musiques actuelles (type SMAC), permettant aux groupes du département confirmés de se produire en Mayenne, et proposant une programmation à l'année, en complément de l'activité saisonnière des festivals ;
- **absence d'un soutien public massif aux festivals**, fragilisés par des impératifs d'autofinancement et donc de « remplissage », ainsi que par la fin prochaine des aides aux « emplois-jeunes ».

Au-delà des attentes pratiques, urgentes et concrètes qui ont pu être formulées au cours des débats, ces rencontres ont témoigné de l'envie des acteurs « musiques actuelles » de développer un **projet global et cohérent**, à l'échelle du département, s'appuyant sur l'existant et prenant en compte l'ensemble des champs d'intervention nécessaires à un développement optimal. Ce projet ne pourra pas se satisfaire d'une réponse unique, comme par exemple la création d'une salle spécifiquement dédiée au musiques actuelles, mais devra répondre le plus largement possible aux besoins des musiciens et des publics, à tous les niveaux de pratiques et à toutes les échelles de territoire.

Si, malgré ces rencontres, l'on constate toujours l'absence « d'éléments déclencheurs » permettant enfin de voir aboutir de premières réponses et réalisations concrètes, cette journée a mis à jour la volonté des représentants politiques d'accompagner, ensemble, tout projet réellement cohérent et partagé par différents territoires. Tout cela invite à croire qu'une première étape a été franchie : celle de la **reconnaissance** des musiques actuelles comme un élément à part entière d'une politique culturelle, un axe de développement aussi important que les autres domaines artistiques, et non plus en marge des politiques publiques.

> La Commission départementale musiques actuelles de la Mayenne

Jean-François Leroyer, Triangle musique - Mael - Franck Bellanger - Christophe Chauvel, Département musiques actuelles E.N.M.D Laval - Cyril Coupé, Au foin de la rue - Anne Pouteau, Le Kiosque - Michel Galvane, E.N.M.D Laval - Sylvain Laigle, Les Ondines - Anthony Gilles, Tool box - Paul Lemoigne, Laval-Spectacles - Guillaume Payen, K-driver - Nicolas Moreau, ADDM 53 - Denis Tallédec, Trempôle - Bruno Legrand, MJC La Boule d'Or - Roger Leroux, Blanche Epine - Edouard Garrido, Ecole de musique du Pays de Craonnais - Baptiste Clément, ADDM 53 - Jean-François Landeau, Festival Les ateliers jazz - Nicolas Bernard - Thierry Gégou, AMAC - Antoine Avignon, Triangle musique - Martin Hallier, Kiemsa - Eric Fagnot - Jean-François Foulon, ASDA/Les 3 éléphants.

Atelier n°1 >>> Collectivités publiques et diffusion des musiques actuelles : quelles politiques ? pour qui ? pourquoi ? comment ?

Des festivals à la saison culturelle en passant par les cafés-concerts : quelle place, quel rôle et quels modes d'intervention les collectivités publiques doivent-elles privilégier pour organiser une offre de diffusion cohérente en Mayenne ?

Témoins : Cyril Coupé, administrateur du festival Au foin de la rue > Bertrand Hallier, conseiller général, maire de Lassay-les-Châteaux > Catherine Fayal, maire adjointe chargée de la culture à Laval > Jean-Pierre Le Scornet, conseiller régional > Armelle Raunier, Collectif Culture Bar-Bars > Bruno Fléchar, programmateur du centre culturel Le Kiosque.

Modérateur : Vincent Priou, directeur de Trempolino

Rapporteur : Baptiste Clément, ADDM 53

Introduction

La diffusion des musiques actuelles présente **des réalités extrêmement différentes**, selon les esthétiques et les nombreux genres musicaux qu'elle rassemble. Par exemple, entre l'électro, le trad ou la chanson, les modes de production, de diffusion, etc. sont très éloignés. Les lieux et espaces de diffusion revêtent eux aussi des conditions de production très variées, et toutes à prendre en compte : les petits lieux, les salles polyvalentes, les salles de spectacle pluridisciplinaires, les associations militantes, etc. sont autant d'acteurs de la diffusion des musiques actuelles.

Il s'agissait lors de cet atelier de balayer l'ensemble de ces paramètres, tous constitutifs de la réalité de la diffusion des musiques actuelles, pour comprendre les conditions d'un développement plus pertinent de ces musiques dans le département, mieux en saisir les perspectives, les enjeux, et les clefs d'organisation afin de pouvoir aboutir à une politique volontariste de développement de ce secteur.

Quels espaces de diffusion ?

>Des festivals à la diffusion régulière...

La part la plus visible de la programmation « musiques actuelles » en Mayenne est notamment le fait des **très actifs festivals du département**. Cette réalité n'est pas sans poser question : cette importante activité musicale est-elle à attribuer, en partie, à l'absence d'un lieu spécifique ? Comment assurer le maintien, voire le développement de cette offre, quand on connaît la fragilité des festivals (bénévolat, risques financiers dus à l'importance de la part d'autofinancement...) ? Maire de Lassay-Les-Châteaux, conseiller général, Bertrand Hallier témoigne de la difficulté que peut connaître une commune pour répondre aux sollicitations de ces associations : « *vu d'une mairie, surtout dans une commune de taille modeste, on peut trouver qu'une association comme l'ASDA (organisatrice du festival des 3 éléphants à Lassay-les-Châteaux) demande beaucoup de choses. Mais on sait que les demandes portent sur des besoins minimums* ».

En Mayenne, on observe que ces porteurs de projets contribuent à un maillage équilibré du territoire. Ils jouent un rôle aujourd'hui essentiel en terme de développement culturel local, et l'impact économique des événements qu'ils organisent est loin d'être négligeable (à Saint-Denis-de-Gastines, lors du festival Au Foin de la rue, un festivalier sur deux passe dans un

commerce de la commune). Mais **la fragilité de ces structures** est telle, que seul un soutien public plus affirmé peut permettre à ces associations de réellement développer leurs missions, leur avenir étant chaque année suspendu aux chiffres de fréquentation. Cette menace, déjà présente hier, est aujourd'hui accrue, avec la fin prochaine des emplois aidés.

Malgré le caractère empirique du développement des festivals, ces derniers sont aujourd'hui dépositaires de savoir-faire et de compétences, qui constituent aujourd'hui autant d'atouts pour l'organisation d'événements « musiques actuelles » durant l'année. C'est ainsi que des partenariats se tissent entre le centre culturel Le Kiosque (à Mayenne) et les associations Au Foin de la rue (Saint-Denis-de-Gastines). Ces partenariats témoignent de la capacité des acteurs du département à travailler ensemble, dans **une logique de réseau**.

>La première scène

Si l'absence en France de **petits lieux de diffusion** se fait cruellement sentir, ce constat est encore plus frappant en Mayenne, du fait de l'absence d'un lieu spécifiquement dédié à ce secteur musical, mais aussi du fait de l'importance, à contrario, de la pratique musicale dans le département. Pour la fédération Culture Bars-Bars, le café-concert est le lieu idéal des premières rencontres avec le public pour les futurs artistes. C'est un maillon indispensable aussi bien pour les pratiques musicales amateurs (défendues par la fédération) que pour la professionnalisation des groupes « musiques actuelles ».

Défendant l'aspect « accessoire » de cette activité, les cafés se trouvent soumis à **une réglementation intenable et inadaptée** à leurs pratiques. Le cadre législatif (normes de sécurité, droit du travail, etc.) est en effet le même pour un centre culturel spécialisé, que pour un café qui organise ponctuellement des concerts. Les normes de tolérance des nuisances sonores, lorsque l'on regarde leur mode de mesure, sont également discutables. Dans l'impossibilité d'appliquer cette réglementation, les cafés sont donc tenus de faire évoluer la loi pour ne pas disparaître...

Le problème de **l'articulation entre les différents niveaux de diffusion** (du petit lieu à la grande scène d'un festival) en Mayenne est résumé par un membre du public de l'atelier, parent de musiciens : « *on peut vraiment, à Laval, se réjouir de bénéficier d'un lieu comme Créazic. Mais que propose-t-on aux musiciens pour se produire, entre le bar des Artistes et la Salle Po ? Il y a un vrai problème de lieu de diffusion dans le département. À partir d'un certain niveau, on peut se demander quel avenir peut avoir un artiste en Mayenne s'il ne dispose pas d'outils nécessaires à son développement. Faut-il alors laisser les artistes locaux partir vers les grandes villes des départements voisins (Rennes, Nantes, etc.) sans réagir ?* »

> « Le lieu magique »

Le souvenir de la Coulée douce a souvent été évoqué au cours des débats. Pour beaucoup, c'est aujourd'hui encore **le lieu idéal**, celui qui fait tant défaut au département, et que Bruno Fléchar, programmateur du Kiosque à Mayenne, présente comme : « *une boîte noire bien équipée, pouvant accueillir entre 100 et 500 spectateurs, avec un bar, une équipe compétente et investie qui en fait un vrai lieu de vie* ». C'est ce type de lieu qui permettrait à la Mayenne de sortir d'une logique événementielle unique, en développant un projet durable et permanent.

Chacun s'accorde à reconnaître que Laval serait le lieu d'implantation idéal pour ce projet. Catherine Fayal, élue chargée des affaires culturelles à la Ville de Laval, regrette qu'effectivement, Laval ne dispose pas de lieu de diffusion adapté aux musiques actuelles. Le dépôt de bilan de la Coulée douce a mis fin à une expérience à laquelle la ville avait fait confiance. La ville de Laval est cependant prête à étudier d'autres projets. La complémentarité d'un tel équipement avec l'offre actuelle, notamment en terme d'accompagnement et de formation des musiciens, est évidente. La municipalité de Laval souhaite s'engager dans cette démarche, mais ce type de projet ne peut être porté par une ville seule.

* Aujourd'hui département musiquesactuelles de l'ENMD de Laval

Jean-Pierre Le Scornet, conseiller régional, assure que **la région serait partenaire**, si un lieu de diffusion était inscrit comme objectif prioritaire dans un contrat de Pays ou un contrat d'agglomération. Conseiller général, Jean-Pierre Dupuis, pense qu'effectivement, la question de l'investissement pour ce type d'équipement rencontrerait l'accord des élus départementaux.

Jean-Pierre Dupuis attire l'attention sur le fait que la difficulté n'est sans doute pas de construire ce lieu, mais bien de le faire vivre, de rémunérer une équipe, d'alimenter une activité par définition déficitaire. On peut d'ailleurs noter que plusieurs projets culturels en Mayenne sont nés de **l'intercommunalité**, qui plus est en milieu rural.

Les bases d'un projet ?

>Les chemins de la décision politique

Jean-Pierre Dupuis liste un ensemble de critères qui guide les **choix d'attribution des aides financières** du conseil général : qualité culturelle du projet (une notion toujours difficile à appréhender), identité et cohérence du projet, inscription dans une démarche à long terme, inscription de l'action dans une démarche territoriale, soutien financier local correspondant (critère rédhibitoire), professionnalisme de la démarche, risque artistique, partenariats avec les réseaux locaux et départementaux.

Face à ces critères, les élus défendent un droit à une certaine souplesse d'interprétation. Le choix est nécessairement imparfait, et il convient de considérer l'ensemble de ces critères comme une grille facilitant la lecture du projet proposé, et non comme un système mécanique déterminant les montants de subvention. Par ailleurs, le conseil général se montre attentif à l'évolution des projets, et à leur inscription dans le temps. Les « techniciens » ont également un rôle important dans la lecture de ces projets par les élus.

Pour aller plus loin, Vincent Priou propose une liste de **facteurs déclencheurs** d'une prise de décision politique : les compétences attribuées à l'échelon territorial concerné (aucune compétence attribuée par la loi en matière de diffusion culturelle), les moyens financiers des collectivités susceptibles de porter le projet, les valeurs qui sous-tendent l'action des élus, et qui influent sur le « cadre de volonté » de la collectivité, le développement territorial dans lequel peut s'inscrire un projet, les pressions et les enjeux locaux, et enfin la sensibilité personnelle du décideur.

>De la répétition à la scène

En termes de formation et d'accompagnement, notamment à Laval, des **premières réponses** sont apportées. Ainsi, Catherine Fayal rappelle que la politique de la municipalité en faveur des musiques actuelles est déjà ancienne, l'intégration de l'association Créazic aux services de la ville constituant le premier volet de cette politique. En terme d'accompagnement, l'achat par Laval Agglomération de locaux situés à l'Huisserie et loués à la ville de Laval, devrait permettre d'enrichir cette première réponse : deux groupes pourraient en effet y répéter simultanément, un studio d'enregistrement très bien équipé y est également disponible, et certaines salles pourraient être utilisées en soirée de façon plus libre et autonome par les musiciens.

La mise à disposition de tels outils (lieux de répétition, structures d'accompagnement et d'enseignement) est essentielle et doit, bien entendu, être développée sur l'ensemble du département. Cependant, la question de l'accompagnement des musiciens, et plus largement du développement des pratiques musicales, est **indissociable** de la question de la diffusion : généralement, quand on commence à répéter, on a très rapidement l'envie de se produire sur scène. Ainsi, « accompagnement des pratiques » et « diffusion » vont de pair, et ne sont en aucun cas à dissocier ou à opposer.

En schématisant, on peut associer à chaque échelon territorial un « niveau de besoin » des groupes, qui correspond globalement à une étape du parcours du musicien.

- **rayonnement local** : proposer des studios de répétitions, des structures d'accompagnement et de diffusion de proximité ;
- **rayonnement départemental** : salle de diffusion adaptée, permettant d'accompagner les groupes qui en ont le potentiel vers la professionnalisation, proposant une programmation professionnelle, régulière et de qualité, complémentaire de l'offre des festivals ;
- **rayonnement régional** : permettre aux groupes de s'insérer dans les réseaux régionaux de diffusion, dans une logique professionnelle.

Enfin, Anne Michel, présidente de l'association ASDA (festival Les 3 éléphants), rappelle qu'une salle « musiques actuelles » ne constituerait en aucun cas une **réponse unique et définitive** à tous les besoins du département. Elle doit par ailleurs aussi laisser une place à l'émergence artistique, qui par définition se trouve à la marge des propositions dominantes.

Conclusion

Cet atelier a permis de mieux appréhender les **enjeux du développement** des musiques actuelles en Mayenne, et les conditions de mise en œuvre d'un projet pertinent et cohérent à l'échelle du département. La présence significative de représentants politiques de tous les échelons territoriaux, et l'écoute dont ils ont fait preuve, témoignent de l'intérêt de plus en plus grand qu'ils accordent à ce secteur culturel.

Certains engagements de principe ont été formulés, tout en mettant à jour **l'absence d'élément déclencheur** permettant la mise en œuvre d'un éventuel projet. Cependant, on peut estimer que le terrain politique est aujourd'hui prêt à répondre à des demandes structurées, dans une logique de projet partagé.

Plusieurs chantiers seraient dans ce cadre à engager en priorité :

- **consolider les festivals** et l'activité des associations qui les organisent, pour renforcer le maillage du territoire mayennais en terme de compétences et de foyers d'activité « musiques actuelles » ;
- **développer l'offre de locaux de répétition** et de structures d'accompagnement au niveau intercommunal ;
- **créer enfin un lieu de diffusion spécifique**, qui serait un point de jonction de l'activité « musiques actuelles » du département, un lieu de vie animé par une équipe compétente et professionnelle, proposant une programmation régulière et de qualité.

Atelier n°2 >>> Publics et programmation : Quels publics ? Quelles demandes ? Quelles offres ?

Le travail du diffuseur, qu'il soit bénévole ou professionnel, prend nécessairement en compte la question du public dans la conception de sa programmation.

Quels sont les publics des musiques actuelles ? Quelles sont ses attentes ? Les diffuseurs mayennais y répondent-ils aujourd'hui de manière satisfaisante ?

Si l'on résume, en forçant volontairement le trait, deux logiques semblent s'opposer : celle du « remplissage » avec la programmation de « têtes d'affiche » susceptibles de mobiliser un large public et celle de la « prise de risque » privilégiant les « découvertes » par définition moins identifiées et donc moins fédératrices.

Dans quelle mesure les attentes des publics guident-elles le choix des diffuseurs et comment ces derniers peuvent-ils guider leurs publics. Autrement dit, pourquoi et comment le diffuseur prend-il en compte la question des publics ? Doit-il répondre à toutes les demandes ? Quels sont enfin les moyens donnés au diffuseur pour guider son public et pour le développer ?

Témoins : Sylvain Laigle, directeur du Centre culturel Les Ondines à Changé > Jean-François Leroyer, association Triangle musique, festival Le Foirail > Patrick Marey-Vignard, président du festival Les Ateliers jazz de Meslay-Grez > Cécile Arnoux, coordinatrice du réseau Tohu-Bohu, Trempôle.

Modérateur : Nicolas Crusson, chargé de mission musiques actuelles à l'ADDM 49.

Rapporteur : Rémi Hagel

Constats

>Le public

Il existe un public « musiques actuelles » : il est acquis, militant, averti et fait preuve de curiosité et d'ouverture. Son intérêt pour la musique ne se résume pas à l'achat de disques, mais passe aussi par la fréquentation régulière des concerts, festivals, etc...

Au niveau local, il existe aussi un autre public moins identifié, « qu'il faut aller chercher ».

Le public des festivals, quant à lui, constitue un public spécifique, majoritairement jeune, tout autant attiré par l'aspect festif de ces manifestations que par leur programmation musicale. Plus qu'un simple lieu de concert, les festivals représentent un lieu de fête, éphémère donc exceptionnel... Ces exceptions estivales drainent un public conséquent (12000 festivaliers aux 3 éléphants en 2004, 6500 au festival Au Foin de la Rue, 5000 aux Ateliers jazz), composé d'amateurs avertis et avides de découvertes, mais aussi, et c'est très important, d'un public local.

S'appuyant très fortement sur la population locale (au sein de laquelle on retrouve de nombreux bénévoles qui participent à l'organisation des festivals), ces événements s'inscrivent dans la vie d'un territoire et dans les habitudes culturelles de ses habitants. En Mayenne, c'est sur cette base, ce bénévolat, cette **implantation locale** très forte que se sont développés les festivals « musiques actuelles » les plus conséquents (en terme de budget et de fréquentation).

Au-delà de la saison estivale, le reste de l'année, le public amateur de musiques actuelles est obligé de faire des kilomètres à travers et, surtout, hors du département (Alençon, Le Mans, Angers, Rennes, etc.) pour assister à des concerts.

>Les lieux de diffusion

Festivals, cafés-concerts, salles polyvalentes, centres culturels... les types de lieux de diffusion diffèrent, de part leur nature, leurs rôles, leurs difficultés .. Et logiquement, le public trouve dans

ces lieux des intérêts différents : les cafés-concerts garantissent une certaine proximité et une intimité que le gigantisme de certains festivals rend impossible (« *On n'est pas du bétail* » dit une personne de l'assistance). L'ambiance des festivals joue toutefois pour beaucoup dans leur succès : en Mayenne, des festivals comme le Foirail, les 3 Eléphants ou Au Foin de la rue accordent beaucoup d'importance à la décoration du site, à « l'extra-musical » et à la convivialité. L'ambiance festive des festivals inspire notamment les responsables de salle de spectacle... : « *Comment recréer cette ambiance festive dans les salles...* » s'interroge Sylvain Laigle, directeur du centre culturel les Ondines à Changé.

>L'offre de diffusion

Premier constat : « *Il n'y a pas assez de concerts en Mayenne, c'est un évidence* ». Chacun s'accorde sur ce point. Toutefois, ce déficit admis, on peut s'interroger sur le problème de l'information du public : a-t-il connaissance de toute l'offre de concerts qui lui est proposée ? Dispose-t-on aujourd'hui en Mayenne d'outils d'information et de médiation satisfaisants ?

>La question de la programmation

La question de la programmation de ce qu'on appelle communément les « découvertes » est capitale. Comment amener les gens à aller vers des artistes qu'ils ne connaissent pas ? Au-delà de l'information, « *il y a un travail de formation, d'éducation à effectuer* », disent certains, bien que le terme « éducation » dérange. Il s'agit plutôt d'habitudes à prendre, d'ouverture d'esprit (dans ce domaine) à acquérir. Malgré l'envie de faire découvrir des groupes inconnus ou peu médiatisés, les festivals ne peuvent pas se permettre de programmer seulement des « découvertes ». Il s'agit de trouver un **équilibre** entre « têtes d'affiches » qui permettront d'attirer un public large et donc de pérenniser financièrement les projets, et artistes à découvrir. « *C'est une question de survie* » assure Jean-François Leroyer, membre de l'association Triangle musique.

Au-delà des « découvertes », la programmation de groupes amateurs locaux présente un double intérêt pour un diffuseur : soutenir les musiciens locaux dans leur démarche tout en prenant des risques limités : les concerts de groupes locaux sont en général assez attractifs. En effet, plusieurs diffuseurs le constatent (Les Ondines, Chez Philippe) : il y a une vraie demande (et une vraie offre) en ce qui concerne la programmation de groupes locaux.

Les structures culturelles généralistes du département programment d'une façon générale peu de concerts de musiques actuelles et amplifiées.

L'ensemble des témoins présents s'accordent sur ce point : pour attirer un public large, il semble nécessaire de proposer une programmation éclectique. Un principe que la programmation des festivals du département illustre bien...

Quels outils mettre en œuvre pour développer l'offre « musiques actuelles » et mieux répondre à la demande du public ?

>Les subventions

La question du public sous-tend une deuxième question : celle de l'offre et de la demande. Si on ne programme que des artistes médiatiques, cette offre répondra sans doute à la demande d'un certain public, mais sans donner l'occasion à ce dernier de découvrir « autre chose », sans lui offrir d'alternative. Évidemment, pour les participants de l'atelier, cette évolution n'est pas envisageable. Elle serait synonyme de la fin de la **diversité culturelle**, donc de la disparition de nombreux artistes et au final de leurs activités de programmeurs et de diffuseurs !

Les lieux de diffusion et les festivals refusent de se cantonner à un simple remplissage et considèrent que leur rôle est aussi de ne pas tomber dans le piège de proposer « autre chose » au public. Cela passe sans doute par la **fidélisation du public** et l'instauration d'une relation de confiance (un phénomène que l'on constate dans les salles de spectacles pluridisciplinaires que pour les festivals), mais aussi par la mise en place de collectifs publics plus conséquents. Cet objectif de « découverte » et de médiation de service public et ne peut être poursuivi que s'il est soutenu par

politique. Il est clair que l'on dépend de subventions les organisateurs festivals. Le problème, c'est que les élus ont tendance à subventionner ce qui soutient ceux qui en ont peut-être le moins besoin. En fait, certains estiment que la catégorie "musiques actuelles" regroupe trop de genres musicaux et que les élus qui peuvent revendiquer d'aider les musiques actuelles en subventionnaient du succès sans se préoccuper du reste".

Les outils existants et/ou à développer

>Le travail en réseau

Au niveau local : déjà évoquée, l'importance de l'implantation locale des lieux de diffusion et le développement d'un réseau local est soulignée par plusieurs témoins de l'atelier. Une implication locale forte est garante d'une fréquentation élevée du lieu ou du festival par les habitants du territoire en question. Le travail de sensibilisation est d'abord à mener auprès du public sur place. Plusieurs exemples intéressants sont cités ; dont ceux du festival des Ateliers jazz de Meslay-Grez ou d'Au Foin de la rue qui s'appuient fortement sur le tissu local. L'aspect « bénévolat » et très souvent « campagnard » de ces festivals (pour la plupart organisés en milieu rural) leur confère un côté convivial souvent apprécié du public comme des artistes.

Au niveau départemental et régional, Sylvain Laigle souligne le développement de la diffusion du jazz en région grâce à la mise en place d'un réseau d'acteurs (le CRDJ) et le soutien de jeunes artistes sur un plan national grâce au réseau du Chaïnon manquant. On peut aussi noter que les 3 principaux festivals de musiques amplifiées du département (Les 3 éléphants, Au Foin de la rue et Le Foirail) entretiennent de relations étroites et mutualisent leurs actions (notamment de communication).

>Les partenariats

Les festivals et les salles sont complémentaires, et le prouvent depuis quelques années en Mayenne. Il faut continuer à travailler dans ce sens, et développer ces partenariats afin que la dynamique des festivals se poursuive toute l'année : les Ateliers Jazz de Meslay-Grez et les Ondines ont évoqué l'idée de travailler ensemble dans un futur proche, la soirée « Les Foins d'hiver » de l'association Au Foin de la rue est organisée en partenariat avec les Ondines, l'association Triangle musique programme Mathieu Boogaerts au théâtre des Ursulines (lieu habituellement géré par la scène nationale Le Carré) à Château-Gontier, les 3 Eléphants collaborent régulièrement avec le centre culturel le Kiosque à Mayenne...

>Gratuité ?

La question de la gratuité a été évoquée. Constitue-t-elle un facteur d'attractivité pour le public ? C'est en tout cas l'un des éléments du succès du festival des Ateliers jazz de Meslay-Grez (qui accueille notamment un public constitué de la famille et des amis des jeunes élèves des ateliers jazz participant au festival). Au Foirail, un concert programmé en après-midi est gratuit : cela permet, selon les organisateurs du festival, de séduire un public local indécis. Mais, pour certains intervenants, la gratuité ne résout pas le problème du public. Ceux-ci rappellent en outre que la culture a un coût, auquel le public doit participer. Il en va de l'équilibre financier des structures de diffusion et de la rémunération des artistes professionnels.

>Développer l'information

Des outils d'information (agenda spectacles, site internet, etc.) seraient à développer mais aussi et surtout un lieu d'information « musiques actuelles » ouvert au public comme aux musiciens locaux. Ce lieu pourrait en partie reprendre des missions assurées par l'ADDM, en étant plus directement accessible au public.

Enfin la question de l'absence de salle dédiée aux musiques actuelles a été de nombreuses fois évoquée au cours des discussions. La mise en route d'un tel projet relève tout d'abord d'une décision politique, cette réflexion sur les publics pourra apporter des éléments d'éclairage aux décideurs.

Atelier n°3 >>> Musiciens et espaces de diffusion : quelles relations ?

Après avoir trouvé un lieu de répétition, élaboré un répertoire de quelques dizaines de minutes et trouvé un nom, dès leurs balbutiements en fait, les groupes de musiques actuelles cherchent pour la plupart à se confronter à un public par l'intermédiaire de la scène.

Pourtant qu'ils soient professionnels, en voie de professionnalisation ou amateurs, il reste souvent difficile pour les musiciens d'accéder à la diffusion scénique et discographique. Quels sont les types de problèmes le plus généralement rencontrés par les musiciens ? Pourquoi ? Quelles démarches adopter face à ces difficultés ?

Quelle peut-être, dans ce cadre, l'utilité des dispositifs d'accompagnement ou de formation ?

Témoins : Arnaud Galopin, musicien du groupe Dadja > Roger Leroux, musicien du groupe Blanche Epine > Florian Blain, musicien du groupe Monarica et de Mael > Frédérique Lampre, A l'abordage > Romain Fustemberg, chargé de la production discographique, Trempôle > Christophe Chauvel, responsable du département musiques actuelles de l'ENMD de Laval.

Modérateur : Jérôme Guibert, sociologue.

Rapporteur : Antoine Avignon, Triangle Musique.

Cet atelier se voulait un observatoire des logiques de fonctionnement qui guident le parcours des groupes de musiques actuelles, et avait notamment pour objectifs de permettre aux musiciens de s'informer, de mieux appréhender et connaître le monde de la diffusion, de la production discographique, etc...

Typologie des groupes de musiques actuelles

Au regard des problématiques liées à la diffusion, les premières questions qui se sont posées concernaient les différents « circuits » et **parcours** empruntés potentiellement par les musiciens. Nous observons également que les « problèmes » pouvant être rencontrés par les musiciens divergent selon les objectifs de développement des groupes.

En fonction de cela, une typologie des groupes de musiques actuelles a été définie, distinguant 5 catégories :

>Les musiciens amateurs :

- Les jeunes musiciens : étudiants ou lycéens pratiquant la musique comme un loisir, avec, pour certains, l'objectif encore flou (et souvent relevant de l'ordre du phantasme) d'une éventuelle professionnalisation.

- Les « vétérans » : musiciens n'ayant pas pour projet, ni objectif de se professionnaliser. Les musiques actuelles, contrairement à une idée très répandue, ne sont pas l'apanage des seules jeunes générations. Ces musiciens que l'on a tendance à oublier sont de plus en plus nombreux. Ils jouent pour le plaisir, mais sont tout de même désireux de se produire devant un public et de bénéficier d'équipements adaptés à leurs pratiques (locaux de répétition, etc.).

>Les musiciens intermédiaires :

Ces musiciens ont la musique pour activité principale, mais ne parviennent pas encore à en vivre. Dans la zone charnière entre amateurs et professionnels, « en transition », ils ne bénéficient pas du statut officiel de musicien professionnel (qui se traduit dans la plupart des cas par le fait de bénéficier du régime spécifique d'assurance-chômage).

>Les musiciens professionnels :

- Les musiciens vivant essentiellement des concerts. Bénéficiant du régime de l'intermittence (assurance chômage), ils doivent faire face aux difficultés et contraintes inhérentes à ce régime (obligation de faire un certain nombre de spectacles par an).

- Les professionnels qui sont signés par une maison de disques (major). Ils vivent en totalité ou partie de leurs droits d'auteur et de la vente de leurs disques.

Au cours de cet atelier, les débats ont surtout concerné les 3 premières catégories de cette typologie.

>Le cheminement des groupes

D'une façon générale, lorsqu'on analyse le parcours des groupes de musiques actuelles, on retrouve souvent le cheminement suivant : les groupes amateurs font d'abord leurs armes lors de fêtes de la musique ou de tremplins, dans des structures type MJC, foyers de jeunes...

Puis, suivant une évolution « classique », ces groupes se tournent vers les cafés, les associations organisant des concerts, les petits festivals...

Ensuite, sur la voie de la professionnalisation (lorsqu'ils ont décidé de s'engager dans cette direction), les groupes cherchent à se produire dans les salles de concerts « musiques actuelles » (type SMAC) de la région, les festivals, etc..., en première partie de « têtes d'affiches » puis plus tard en tant que « tête d'affiche » eux-mêmes.

>Les débuts

Au cours de ses premières répétitions, le groupe entame un travail de création et construit un set « live » afin de se produire dans des petits lieux de diffusion. Ces premiers concerts constituent une expérience qui permet de se former et de développer sa notoriété. Afin d'être en mesure de démarcher (diffuseurs, labels, tourneurs...) de manière efficace, il faut ensuite pouvoir enregistrer une démo, se constituer un press-book, réussir à faire quelques premières parties... Pour les témoins de l'atelier, si la démo est un outil indispensable pour démarcher, y mettre beaucoup de moyens n'est pas essentiel pour convaincre diffuseurs ou tourneurs. Le contenu est plus important que « l'emballage » !

La question de l'esthétique musicale et de l'originalité artistique du projet est en effet essentielle : il paraît important pour percer de **trouver son identité** et de développer une musique personnelle et originale. Parfois cependant, ce que l'on produit ne convient pas à « l'air du temps », et les chances d'être programmé, notamment lorsqu'on débute, s'en trouvent réduites...

Il semble primordial également dès la création du groupe de définir **les objectifs** que l'on poursuit. Dans quels objectifs fait-on de la musique ensemble ? Souhaite-t-on jouer en amateur, devenir professionnel... ? Au sein d'un groupe, il est essentiel que cette question des objectifs soit posée et que chacun des membres puisse échanger et s'accorder sur un projet commun.

>L'autoproduction

Il est clair qu'on ne trouve pas un tourneur, ni un label et encore moins une maison de disques du jour au lendemain. Tout groupe passe, plus ou moins longtemps, par une phase d'autoproduction.

La première étape se traduit en général par la création d'une association. Cela permet de faciliter les démarches de recherche de locaux de répétition ainsi que d'éventuelles aides financières. Il est cependant important de bien se renseigner sur les limites légales du statut associatif.

Certains groupes font clairement le choix de l'autoproduction et créent leur propre structure (souvent associative) pour pouvoir se diffuser par leurs propres moyens, produire leur disque et pourquoi pas promouvoir d'autres groupes. Ainsi de plus en plus d'artistes, notamment dans le milieu hip hop mais aussi punk ou électro, sont leurs propres producteurs et leurs propres tourneurs. Cette démarche d'autoproduction est notamment très développée dans les secteurs peu ou pas pris en compte par l'industrie musicale (et dont le potentiel commercial est réduit) : métal, musiques électroniques, expérimentales... On retrouve d'ailleurs dans ces milieux un esprit de **réseau** très fort entre les groupes, les labels, les fanzines, le public... Plusieurs

participants de l'atelier ont insisté sur l'importance et l'intérêt de travailler en réseau, de développer des contacts, d'échanger au maximum les informations dont on dispose et de multiplier les connexions avec d'autres groupes, des lieux de diffusion, des associations, etc. Le développement d'un groupe passe aussi par là.

>La professionnalisation

Devenir musicien professionnel, c'est pour un artiste pouvoir vivre de sa musique et se consacrer entièrement à cette activité, mais cela implique également de se plier aux règles (parfois très contraignantes, notamment pour les artistes émergents) de l'intermittence et d'entrer dans un processus économique et commercial dont les enjeux et les obligations, souvent lourds à porter, sont très différents de celles d'une pratique musicale en amateur.

Le développement d'un projet passe en général par la constitution d'un « **entourage** » (manager, tourneur,...) qui se charge des questions administratives, annexes au strict travail de musicien. Un artiste professionnel travaille en général avec un manager, un tourneur, une maison de disques... qui prennent en charge les questions de promotion, de communication, de recherche de dates, d'administration, etc... Dès lors que le groupe est « débarrassé » de ces charges, les musiciens peuvent se consacrer à la musique de façon exclusive, et l'on observe alors qu'ils progressent et évoluent beaucoup plus rapidement.

L'absence de lieux dédiés aux musiques actuelles en Mayenne

De nombreux témoignages recueillis lors de cet atelier montrent qu'en Mayenne les groupes amateurs ou en voie de professionnalisation sont confrontés à un manque d'information concernant les moyens et structures existants en matière de conseil, d'accompagnement ou de formation. De par ce manque d'information mais aussi parce qu'il existe peu ou pas d'équipements de diffusion, de répétition ou d'accompagnement en Mayenne, la plupart des groupes se forment seuls, répètent (souvent dans de très mauvaises conditions acoustiques) dans des locaux prêtés, des caves ou des garages.

Concernant la diffusion, il est clair que beaucoup de groupes souffrent de l'absence d'une salle « musiques actuelles » en Mayenne. Le problème majeur du département reste le manque de lieux de diffusion et de répétition, qui permettraient de renforcer le réseau musical local, et de créer un véritable lieu de rencontre, de travail en commun, d'échange d'information, etc.

Aussi bien pour les jeunes groupes, nombreux dans l'assistance, que pour les associations, ce manque d'équipements et d'outils est vécu comme une absence de reconnaissance. Beaucoup ont l'impression que leur existence et leurs besoins ne sont pas pris en compte et sont négligés par les pouvoirs publics. De nombreux participants ont salué l'organisation de ces rencontres et ont apprécié la possibilité qu'il leur a été donnée à travers cet atelier, et plus globalement dans le cadre des rencontres, de prendre la parole, de pouvoir exprimer leurs besoins, leurs difficultés...

En cela, l'organisation de cette journée a constitué une **première marque de reconnaissance**, certes symbolique mais importante, de l'existence d'une scène locale et associative riche, forte et plurielle. Une richesse et un dynamisme dont ces rencontres ont aussi été l'affirmation.

>Contacts

ADDM 53

Nicolas Moreau

Tél. : 02 43 66 52 83 - E-mail : nicolas.moreau@cg53.fr

Trempôle/pôle régional des musiques actuelles

Denis Tallédec

Tél. : 02 40 46 65 66 - E-mail : trempe.denis@free.fr - www.trempe.com